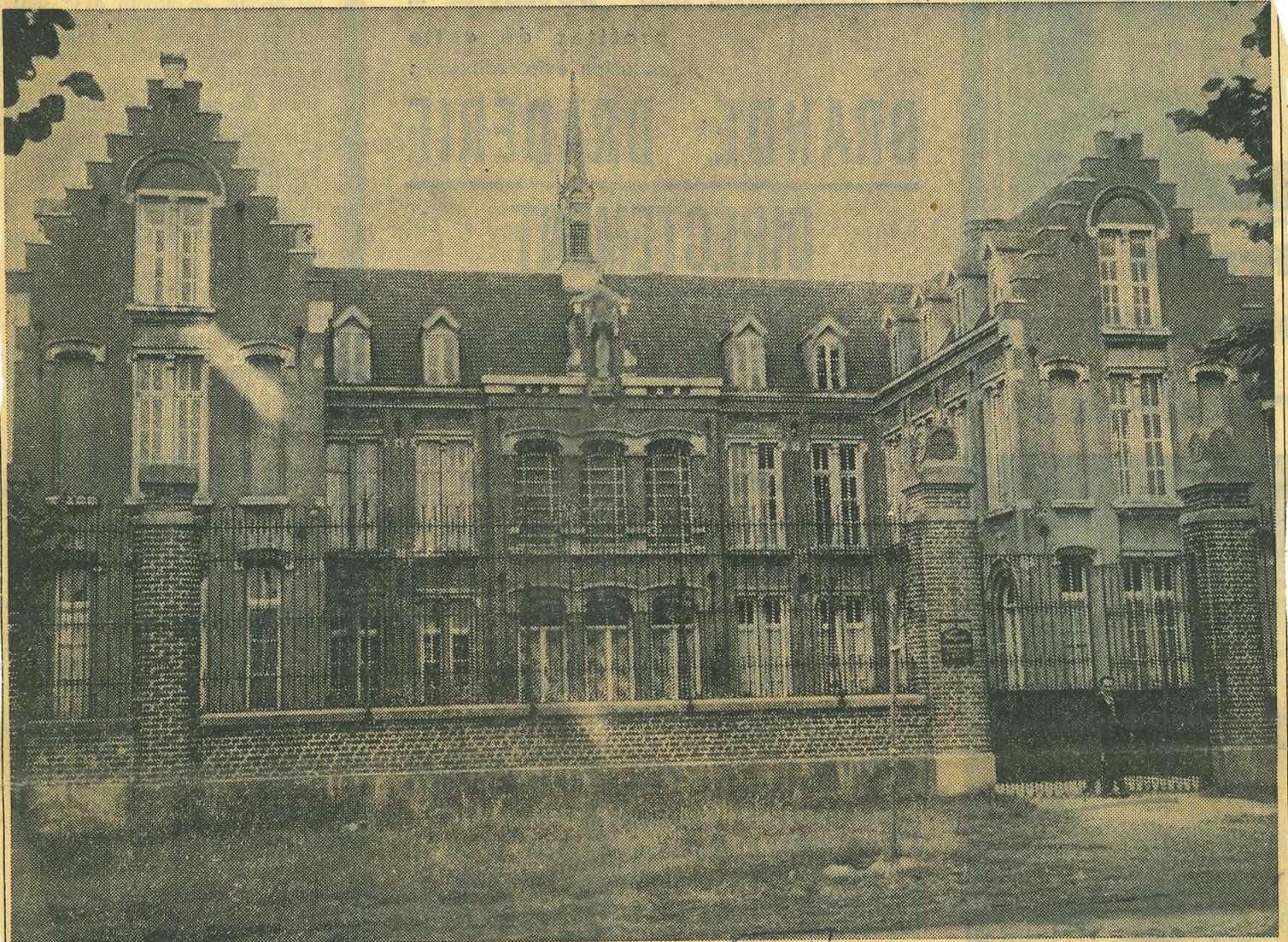


# Dans une magnifique propriété de Croix Les Facultés Catholiques de Lille vont ouvrir un centre médico-pédagogique



Voici le bâtiment où sera aménagé le nouveau Centre Médico-Pédagogique.

(Ph. C. D. N.)

On ne soulignera jamais assez les remarquables réalisations que les Facultés Catholiques de Lille ont accomplies dans le domaine sanitaire.

La Faculté de médecine et ses centres hospitaliers sont ultra-modernes. Depuis trois ans, elle a réalisé un important lactarium à la clinique Saint-Philibert, organisé un service d'accouchement sans douleur et des consultations de rhumatologie.

Il manquait à notre région un centre médico-pédagogique, au service de l'Enfance inadaptée : sait-on, par exemple, que l'équipement dans ce domaine est si insuffisant que les enfants inadaptés sont envoyés dans des établissements situés dans d'autres régions ou en Belgique ?

Cette lacune va être comblée : la « Catho » commence aujourd'hui, 1er octobre, les travaux d'aménagement d'un centre pour filles, 18, rue d'Hem, à Croix. L'établissement ouvrira ses portes le 1er février 1959.

Sa réalisation entre dans le cadre du plan régional d'équipement sanitaire, au service de l'enfance inadaptée.

La Maison — une magnifique propriété entourée d'un parc de plusieurs hectares — n'est autre que l'ancienne institution Notre-Dame des Anges, dont les élèves ne reviendront pas cette année.

Son aménagement permettra de recevoir 75 pensionnaires, fillettes de 6 à 14 ans. Celles-ci seront réparties en groupes différents, le principe étant l'autonomie de chaque groupe au sein de l'établissement.

Le Centre médico-pédagogique comportera tous les aménagements nécessaires : trois salles de jour, avec ateliers éducatifs, seront édifiées ; un grand gymnase sera construit à l'extérieur du bâtiment actuel, car l'éducation physique a une grande importance dans la rééducation des enfants inadaptés. Le parc

permettra les jeux, les promenades et le jardinage : tout sera utilisé à des fins de rééducation.

Naturellement, les services généraux (cuisine - buanderie - salle à manger - infirmerie) seront également aménagés.

Tous ces travaux sont réalisables grâce à une subvention et un prêt de la Caisse Régionale de la Sécurité Sociale.

Le Centre est placé sous la direction générale des Etablissements hospitaliers des Facultés Catholiques.

## Le personnel

Qui encadrera les enfants ? Ceux-ci seront placés sous la surveillance d'un médecin psychiatre, d'un médecin de médecine générale, d'une assistante de psychologie, d'une assistante sociale, d'une éducatrice et d'une institutrice par groupe de quinze enfants (éducatrices de l'école de la rue d'Antin, de monitrices, etc...

Enfin, le concours d'une communauté religieuse est acquis.

Déjà, des religieuses et des laïcs accomplissent des stages dans d'autres centres, pour perfectionner leurs méthodes et se préparer à l'ouverture du Centre de Croix, le 1er février.

Le but de tous ces responsables de la santé et de la rééducation des enfants inadaptés est d'aboutir à une bonne orientation professionnelle, et à un reclassement familial de leurs jeunes pensionnaires. Responsables et enfants resteront en contact constant avec les familles. Les jeunes inadaptées resteront un temps variable au Centre, jusqu'à récupération suffisante.

Le médecin-chef convoquera le personnel en des « cours de

synthèse », où tous se réuniront pour mettre en commun leurs observations et choisir les méthodes propres à une bonne rééducation.

Le comité technique d'Action Sanitaire et Social, organisme national dépendant du ministère de la Santé et de la Population, a estimé récemment qu'il est très important en France, de faire un effort particulier pour le développement des Centres de rééducation.

Voilà une réalisation régionale qui répond à ce désir, et pour laquelle on ne peut qu'admirer une fois de plus, l'effort remarquable des Facultés Catholiques.

P. B.